



# ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

## Offensive turque en Syrie et situation des Kurdes

Question au Gouvernement n° 2286

### Texte de la question

#### OFFENSIVE TURQUE EN SYRIE ET SITUATION DES KURDES

**M. le président.** La parole est à M. Jean Lassalle.

**M. Jean Lassalle.** Ainsi, le grand peuple kurde, martyr et ami, a, une fois encore, rendez-vous avec la tragédie.

À une certaine époque, la France jouait un rôle majeur dans les relations diplomatiques, notamment au Moyen-Orient.

**M. Christian Hutin.** C'est fini !

**M. Jean Lassalle.** C'est ainsi qu'en 2008, lors de la venue de Bashar al-Assad en France, nous avons obtenu un accord sur la réouverture d'une ambassade syrienne au Liban. En 2011, avec la fermeture des consulats et, l'année suivante, de celle de notre ambassade à Damas, nous avons perdu une source d'information et de dialogue, un moyen d'anticipation et d'action, et un refuge, qui auraient été certainement utiles lors des printemps arabes, époque où nous nous agitions déjà en vain.

Aujourd'hui, hélas, nous voilà contraints de subir et de prendre des dispositions symboliques, comme la suspension de la vente d'armes à la Turquie, décidée il y a quarante-huit heures, avec quelques autres pays européens. Dimanche dernier, le Président Macron a reconnu publiquement que la situation actuelle présentait un risque humanitaire et une menace de résurgence de l'État islamique. Il a raison ! Nous avons choisi de laisser à d'autres le soin de prendre en charge nos propres ressortissants radicalisés. Certains seraient déjà dans la nature ! Quand seront-ils de retour à Paris ? Une action diplomatique indépendante, suivie, lucide et de longue haleine serait déterminante.

Quelles dispositions comptez-vous prendre, monsieur le Premier ministre, pour inverser le vent mauvais de l'histoire et redonner enfin à la France le rôle de bâtisseur de paix ? (*Applaudissements sur plusieurs bancs des groupes LR, SOC et GDR.*)

**M. le président.** La parole est à M. le ministre de l'Europe et des affaires étrangères.

**M. Jean-Yves Le Drian, ministre de l'Europe et des affaires étrangères.** Nous sommes respectés au Moyen-Orient ! J'y vais régulièrement : nous y sommes non seulement respectés, mais la permanence de notre action est également reconnue. L'ennemi principal de l'ensemble des acteurs dans cette région était, est toujours, Daech. Je l'ai dit il y a un instant, Daech n'est pas mort. Il vit aujourd'hui dans la clandestinité, voire dans certains camps que vous avez mentionnés, mais, pour nous, la coalition contre Daech existe toujours. Dans cette coalition, figurent la plupart des pays du Moyen-Orient. La France a été la deuxième contributrice à l'action

de la coalition, ce qui a permis d'empêcher le développement de Daech et d'aboutir à son éradication territoriale.

Ce combat n'est pas fini. J'affirmais tout à l'heure à M. Lecoq qu'il fallait réunir la coalition internationale contre Daech, parce que chacun de ses membres doit dire aujourd'hui ce qu'il compte faire demain contre cet ennemi principal.

Assez de réponses ! Nous attendons des engagements. Que les Turcs, qui sont membres de la coalition, disent comment ils voient le combat contre Daech demain ! Que les États-Unis, qui en sont les leaders, disent comment ils comptent le poursuivre !

Il y a là une condition essentielle, y compris pour traiter la question des combattants étrangers et des combattants djihadistes, monsieur Lassalle. J'ai rappelé tout à l'heure qu'on en dénombre 10 000.

Ils se trouvent pour l'heure dans des prisons, dont il faut absolument assurer la sûreté et la sécurité. C'est pourquoi je me rendrai en Irak dans peu de temps, à la demande du Président de la République, afin de parler avec tous les acteurs, dont les Kurdes, de la réalité de la situation sécuritaire et de notre propre sécurité.

En tout état de cause, il faut que les membres de la coalition se réunissent, afin de tirer le bilan de la situation et de prendre les initiatives nécessaires pour assurer leur propre sécurité. *(Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe LaREM.)*

## Données clés

**Auteur :** [M. Jean Lassalle](#)

**Circonscription :** Pyrénées-Atlantiques (4<sup>e</sup> circonscription) - Non inscrit

**Type de question :** Question au Gouvernement

**Numéro de la question :** 2286

**Rubrique :** Politique extérieure

**Ministère interrogé :** Europe et affaires étrangères

**Ministère attributaire :** Europe et affaires étrangères

## Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le :** [16 octobre 2019](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du [16 octobre 2019](#)